

**VILLA BEAUSOLEIL MONTROUGE
COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA VIE
SOCIALE (CVS)
25 Juin 2011**

Représentants des résidents :

- Madame ADAM Micheline

Représentants des familles :

- Mme PAMART, Présidente, fille de Mme PAMART
- Madame HEIM, fille de Mme PINEAU
- Madame DUPUY, fille de Mme DUPUY

Représentants du personnel :

- Vanessa LIMERI, AMP

Représentant de la direction :

- Guylaine VALERE, chef de villa

Invités :

- Carole RAYNIER, manager d'équipe
- Fazila MOUNIB, infirmière Coordinatrice

Absents :

- Mme TOUATY, fille de Mme MIGNOT, représentante des familles
- Karine DA CRUZ, hôtesse d'accueil
- Laëtitia LAFORET, assistante de direction
- Farid GACI, responsable technique

Pour débiter la séance, Guylaine VALERE effectue un rapide tour de table, afin de présenter les nouveaux membres du Conseil de la Vie Sociale élus le 14 mai dernier. Le Conseil compte ainsi parmi ses membres Mme ADAM, représentant les résidents ; Mme PAMART, Présidente, Mme HEIM, Mme DUPUY et Mme TOUATY représentant les familles de résidents ; Mme LIMERI et Mme DA CRUZ représentant le personnel de la Villa ; Mme VALERE, représentant la direction.

Un rappel du rôle et de l'importance du Conseil de la Vie Sociale a été donné par Guylaine VALERE. Ce dernier, mis en place depuis maintenant trois ans au sein de la Villa, vise à garantir les droits des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement. Il compte des représentants des résidents, des représentants des familles, et des représentants du personnel. Lors de rendez-vous trimestriels, les différents membres du CVS donnent leur avis et font des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service (organisation intérieure et vie quotidienne, activités proposées, animations et services thérapeutiques, projets de travaux et équipements, nature et prix des services rendus, entretien des locaux, mesures prises quant aux relations entre les membres représentés lors du Conseil, ...). Outil inhérent à la qualité des services proposés au sein de la Villa, le CVS répond essentiellement à une volonté constante d'amélioration. Aussi, nous ne pouvons que vous inviter à prendre part au débat en vous rapprochant des représentants qui ont été élus le 14 mai dernier et en leur faisant part de vos remarques ; les points que vous saurez leur communiquer seront abordés lors de la prochaine séance.



Retour sur les points abordés lors du CVS du 05 Mars 2011

I- LE POLE RESTAURATION

CVS : Problème du goûter parfois omis dans certaines chambres et distribué tardivement.

Réponse : Un rappel a été fait aux équipes en ce qui concerne la distribution du goûter.

II- LE POLE TECHNIQUE - TRAVAUX

CVS : Problème du retard pris par rapport aux travaux de l'ascenseur.

Réponse : L'échafaudage a été monté, le pylône a été installé et tout le matériel nécessaire à la mise en place de la cellule est désormais stocké sur le site. Les travaux devraient être terminés dans les prochaines semaines.

CVS : Peut-on envisager une réparation de l'ascenseur actuel ?

Réponse : Une fois le nouvel ascenseur terminé, l'ascenseur actuel sera remplacé par un autre modèle en version électrique qui sera en service dans les mois qui suivront.

CVS : Qu'en est-il de la rénovation des salles de bains.

Réponse : La commande de matériel est toujours en cours.

CVS : Nouveautés à propos du chantier du n°70 de la rue Gabriel Péri.

Réponse : La construction du bâtiment de sept étages suit son cours. Le gros œuvre est désormais terminé ; la pose des fenêtres sera bientôt achevée ; la cellule ascenseur pour accéder au sous-sol a été installée et les panneaux publicitaires ont pu être mis en place devant le bâtiment. La fin des travaux est prévue pour la fin du 4^{ème} trimestre 2011 pour une exploitation début 2012.



Points abordés lors de ce CVS

Les familles remercient le personnel de la Villa pour le professionnalisme dont il a fait preuve lors des nombreuses pannes d'ascenseur survenues au cours des derniers mois. Les résidents ont, malgré ces regrettables aléas, pu descendre prendre leurs repas en salle de restauration et remonter dans leur chambre lorsqu'ils le désiraient ensuite.

I- LE POLE HEBERGEMENT



CVS : Les bords des fenêtres devraient être nettoyés.

Réponse : Lors de l'arrosage des plantes, la terre tombe le long des fenêtres. Le problème va être signalé aux équipes et un plan de nettoyage des chambres plus approfondi va être instauré. Une attention particulière sera désormais apportée lors de l'arrosage des jardinières.

CVS : Mme Dupuy aimerait avoir un verre à pied pour boire.

Réponse : Mme Mounib, infirmière coordinatrice, explique que cela risque d'être plus difficile pour Mme Dupuy, notamment au niveau cervical. L'utilisation d'un verre à pied obligerait Mme Dupuy à pencher la tête davantage, ce qui n'est pas recommandé.

CVS : Il a été remarqué qu'il n'y avait pas de verres dans certaines chambres.

Réponse : Les équipes vont être sensibilisées afin de penser à remettre les verres dans les chambres après chaque lavage. Une vérification journalière va être effectuée par des membres de l'encadrement. Il est effectivement important et nécessaire que chaque résident puisse avoir une bouteille d'eau et un verre à disposition sur sa table de chevet en cette période de chaleur.



II- LE POLE SOINS

CVS : Il faut penser à désinfecter les fauteuils roulants tous les soirs.

Réponse : Mme Pamart remarque que certaines filles le font et désinfectent également le coussin anti escarre. Les membres de l'équipe vont être rappelés à l'ordre sur ce point, afin que la désinfection des fauteuils roulants devienne un geste journalier systématique effectué par tous.

CVS : La désinfection des chaises de la salle à manger qui ont pu être souillées lors des repas n'est pas souvent réalisée.

Réponse : Les équipes vont de nouveau être sensibilisées sur ce point, afin que la désinfection des chaises souillées devienne tout aussi systématique que celle des fauteuils roulants. La procédure de désinfection des sièges va être ajoutée au planning de nettoyage déjà mis en place afin d'éviter tout oubli et permettre une surveillance plus pointue.

CVS : Lors du point kinésithérapie, les familles ont expliqué ne pas comprendre pourquoi elles recevaient des factures de kinésithérapie à régler, alors même qu'elles ne savaient pas si leur parent bénéficiait de séances.

Réponse : Les ordonnances de kinésithérapie seront désormais jointes aux factures envoyées aux familles.



III- LE POLE ADMINISTRATIF

CVS : Le problème des gardes lors des week-ends a été soulevé. Lors du repas du personnel, il a été remarqué que personne ne répondait aux appels malades.

Réponse : Lors du week-end, l'organisation au sein des équipes peut varier légèrement. La pause du déjeuner est prise par le personnel soignant entre 14h00 et 16h00. L'hôtesse d'accueil est alors chargée de faire un appel micro pour prévenir les équipes lorsque des appels malades sont effectués.

CVS : Y a-t-il une permanence téléphonique entre 12h00 et 14h00 ?

Réponse : En l'absence d'hôtesse d'accueil à l'heure du déjeuner, une permanence téléphonique est assurée. Un rappel va être donné aux membres de l'équipe à ce sujet, afin que la relève soit effective et qu'aucune pause ne puisse être remarquée au standard téléphonique.

EN CONCLUSION

La direction tient à remercier tous les représentants du Conseil pour leur contribution à l'amélioration de la vie au sein de la Villa, et davantage encore à l'amélioration du bien-être de nos résidents. C'est au travers d'une incessante remise en question que nous pourrons progresser, et votre participation est celle qui saura nous permettre de nous perfectionner.

Le prochain CVS est fixé au 03 Septembre 2011 à 16h00.